



Association Lorraine de Formation
et de Recherche en Action Sociale



www.irts-lorraine.fr

Réunion d'information

CFA du Travail Social

Cfa.social@irts-lorraine.fr

2020



Devenir Educateur de Jeunes Enfants

*Un métier qui contribue à l'éveil
et au développement des jeunes enfants*



à des niveaux de responsabilités variés ...



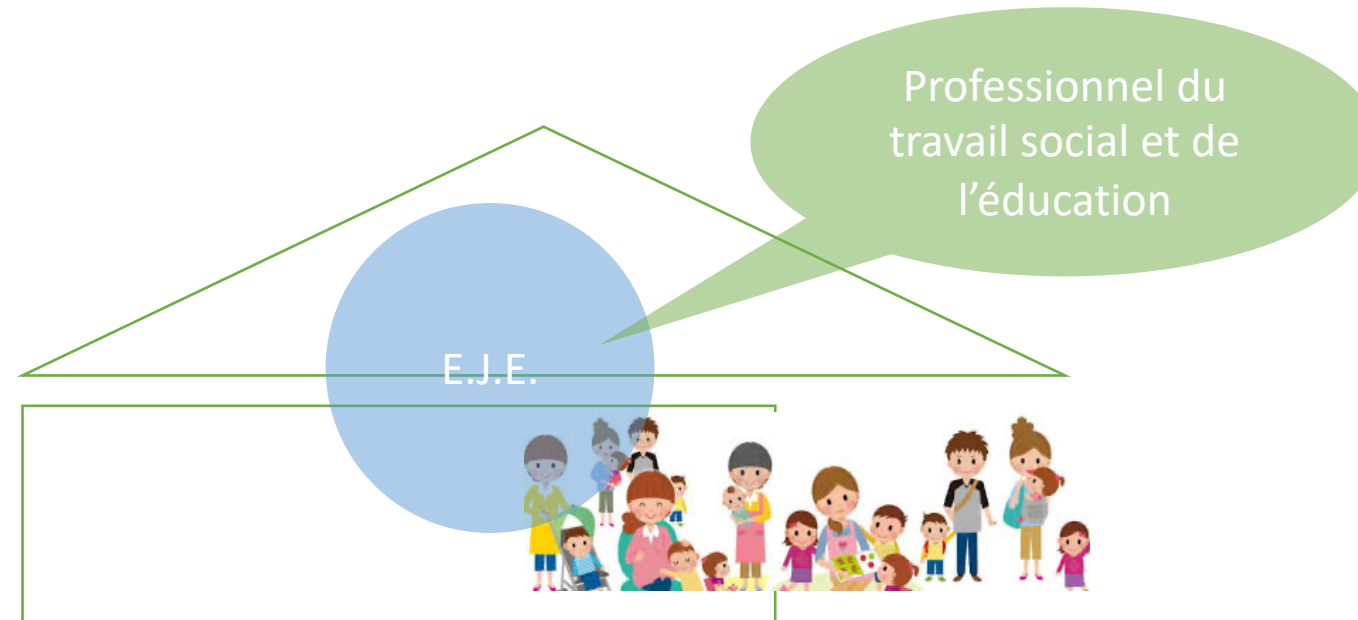
Ce métier est- il fait pour moi ?

- ✓ Ai-je envie de contribuer à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants ?
- ✓ Ai-je envie d'animer des groupes d'enfants et de prendre en compte les particularités de chacun ?
- ✓ Est-ce que je me vois accueillir des parents dans toute leur réalité sociale ?
- ✓ Est-ce que je m'imagine concevoir des actions éducatives et les mettre en place avec une équipe pluri-professionnelle ?
- ✓ Ai-je une curiosité pour les questions qui traversent le champ de la petite enfance ?



Le Référentiel professionnel

- L'éducateur.trice de jeunes enfants est un.e **professionnel.le du travail social et de l'éducation**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants dans une **démarche éducative et sociale globale** en lien avec leur famille.



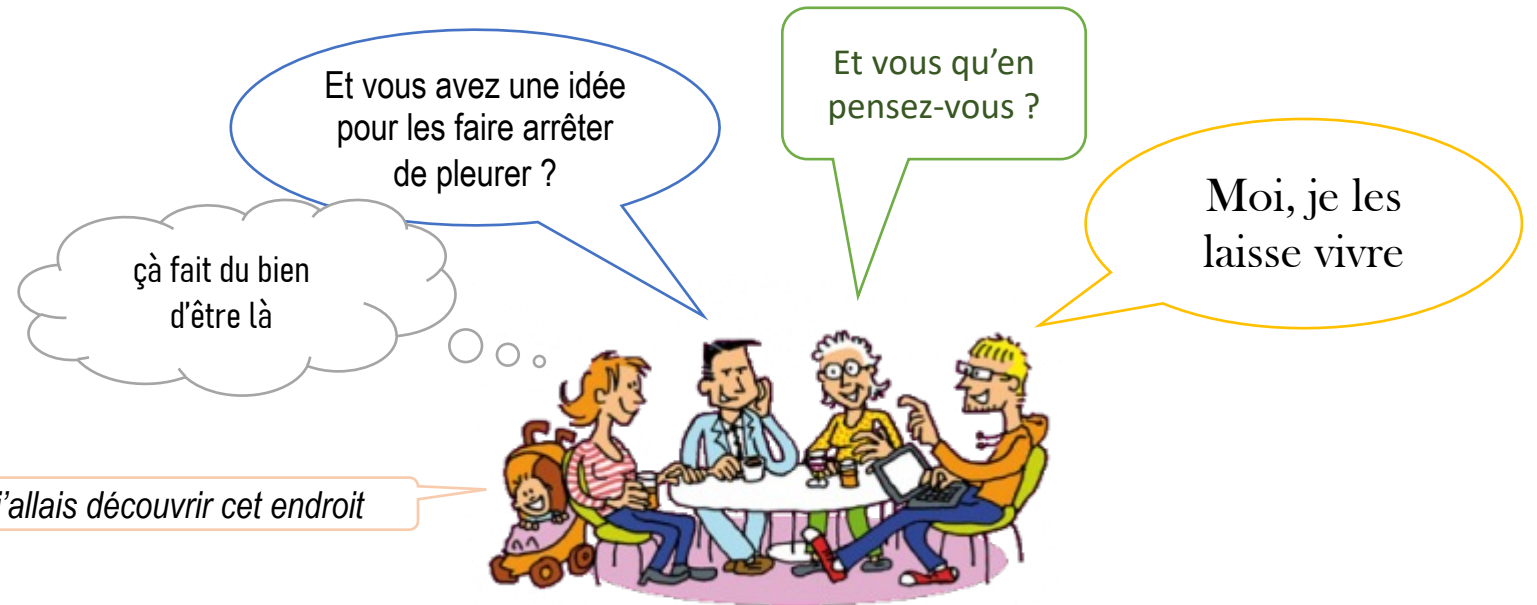
Le Référentiel professionnel

- En créant des situations éducatives, ludiques, créatives, artistiques, culturelles, motrices, intellectuelles et sensorielles, l'EJE participe au **bien-être et à l'épanouissement** de l'enfant accueilli. Ses interventions reposent sur des propositions **individuelles ou collectives**.



Le Référentiel professionnel

- L'EJE veille à ce que les **enfants, leur famille et les adultes référents** soient au cœur des projets. Il est mène des actions de prévention dans le domaine de la petite enfance et dans celui de **l'accompagnement à la parentalité**.



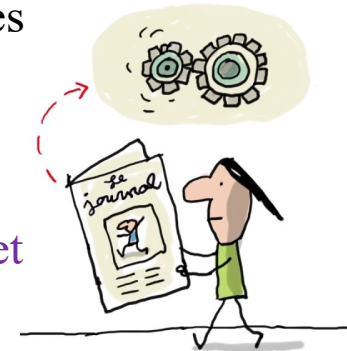
Le Référentiel professionnel



- L'EJE travaille en **équipe**. Il favorise la **cohérence** des pratiques professionnelles.
- Il fait vivre les **valeurs du projet éducatif** en synergie avec les différents acteurs concernés.
- Il développe des **partenariats** avec les professionnels du territoire.

➤ L'EJE est en **veille** sur les évolutions de la recherche et des politiques éducatives et sociales du secteur de la petite enfance.

➤ En émettant des propositions auprès des représentants des politiques sociales et territoriales, il **contribue à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance**.



Où travaille l'éducateur.trice de jeunes enfants ?

Dans tout endroit dont le champ d'intervention concerne **les enfants de la naissance à 7ans** quelle que soit leur particularité, ou qui est concerné par la participation de la famille et des représentants légaux:

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, territoriale), ...

- ✓ **Etablissement d'accueil du jeune enfant:** Crèche, multi-accueil, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche, ...
- ✓ **Lieux d'éveil artistique et culturelle:** ludothèque, médiathèque, ...
- ✓ **Accueil de loisir sans hébergement:** centre de loisir, accueil péri-scolaire, centre de vacances, ...
- ✓ Relais assistants maternels, lieux d'accueil enfant-parent, ...
- ✓ **Champ du handicap:** Institut médico-éducatif, centre médico-psychopédagogique, hôpital, ...
- ✓ **Aide sociale à l'enfance:** Centre maternel, pouponnière, maison d'enfants à caractère social ...





Quels sont les contenus de la formation ?

L'enseignement est organisé en 4 domaines de compétences (DC):

DC1: Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille – 500 heures

DC2: Action éducative en direction du jeune enfant – 500 heures

qui sont centrés sur le cœur de métier

DC3: Travail en équipe et communication professionnelle – 250 heures

DC4: Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux - 250 heures

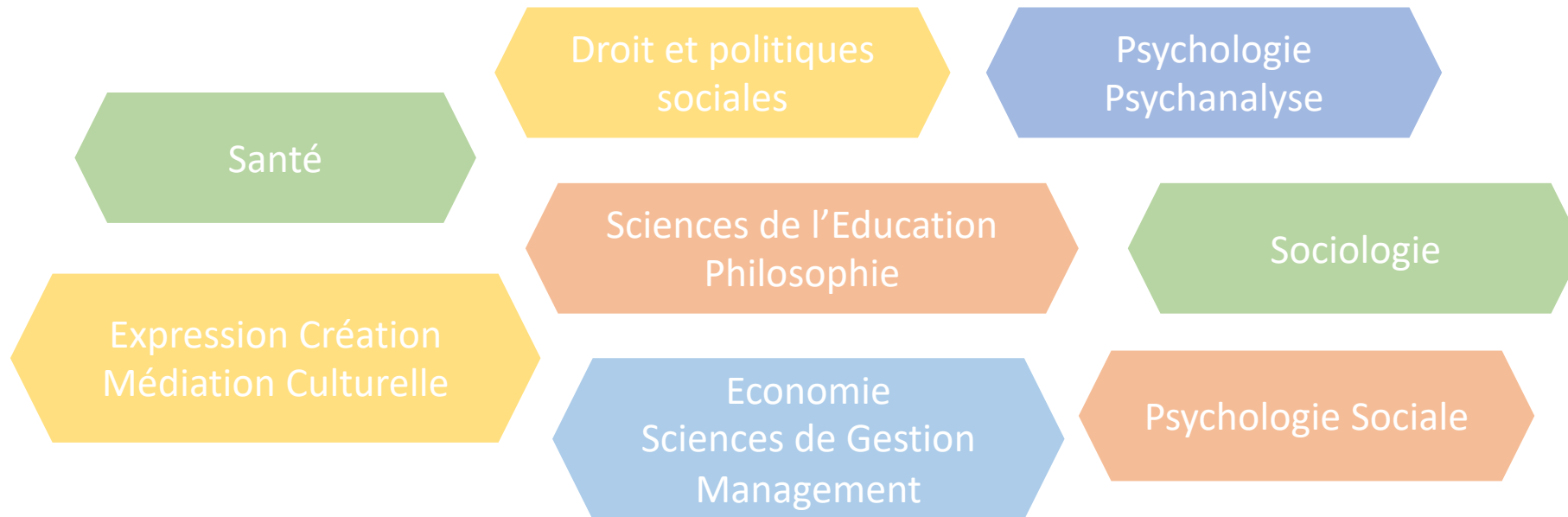
qui intègrent les connaissances communes et compétences partagées entre les travailleurs sociaux

Le contenu de chacun des domaines de formation est précisé dans l'arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants



Les domaines de formation

L'enseignement théorique est porté par plusieurs axes disciplinaires:



Le contenu de chacun des domaines de formation est précisé dans l'arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants



Une formation en alternance sur 3 ans

Enseignements
méthodologiques:
*démarche de projet,
initiation à la recherche,
...*

Enseignements
appliqués et pratiques

1^{er} niveau de
certification en langue
des signes

Enseignement aux
pratiques numériques

4 Périodes

Sites qualifiants

Formation pratique
2100 heures

Formation théorique
1500 heures

4 Domaines de
compétences

Contrôle continu
/ Assiduité

30 ECTS par
semestre

Diplôme
d'Etat
Niveau 2
(Licence)



Comment s'organise la formation pratique ?

La formation pratique contribue à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à une confrontation, accompagnée, aux réalités de terrain.

- Elle s'échelonne en quatre périodes de formation pratique
 - Période 1: 280 heures/8 semaines – relation éducative auprès du jeune enfant
 - Période 2: 560 heures/16 semaines – accompagnement de l'enfant et de sa famille
 - Période 3: 280 heures/8 semaines – dynamiques partenariales et territoriales

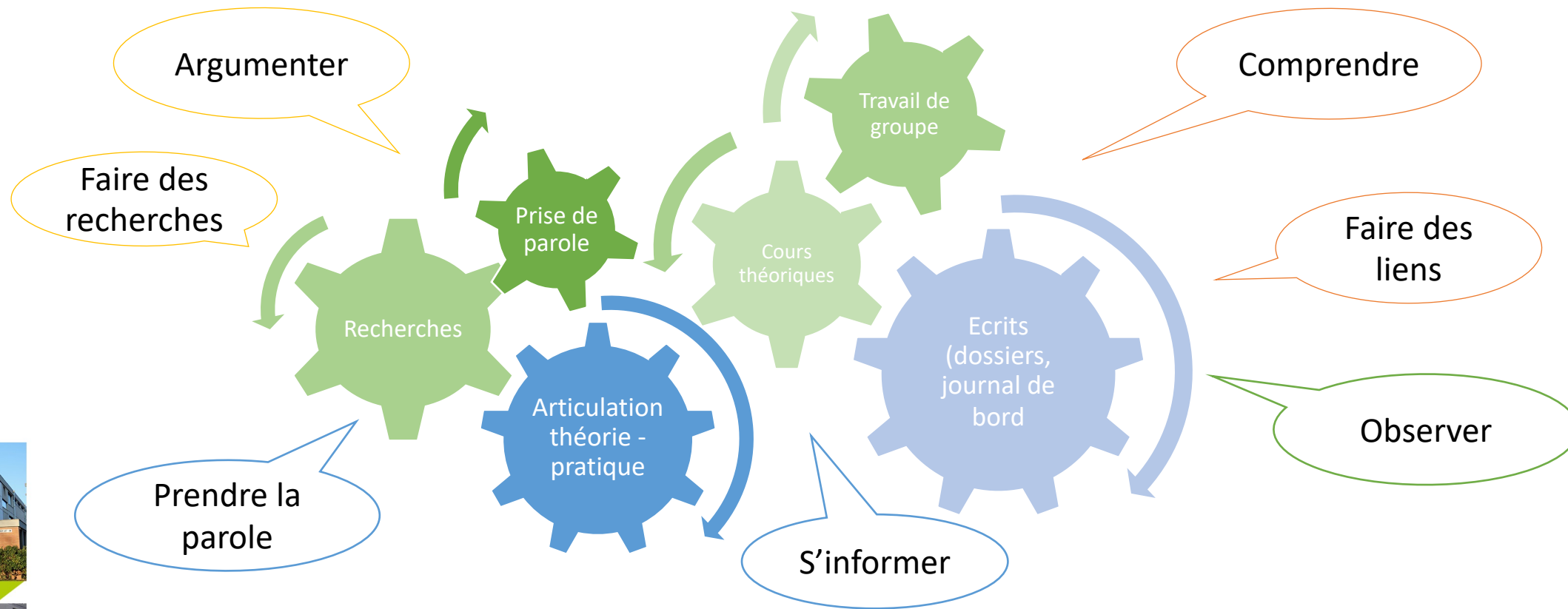
Cette formation pratique peut se réaliser à l'international.

 - Période 4: 980 heures – *stage long en responsabilité éducative*
- Ces 4 périodes de formation pratique ont lieu sur au moins trois sites qualifiants différents.

La formation en apprentissage s'organise sur une alternance 15 jours / 15 jours en première et deuxième année et sur une alternance 3 semaines chez l'employeur et une semaine sur le site de formation pour la troisième année.



Qu'est-il attendu pour réussir cette formation ?



Le fait d'être impliqué dans la formation, de se questionner et de questionner, de faire du lien entre les apports théoriques et les situations pratiques contribuent à réussir ce parcours de formation



Un temps privilégié pour articuler théorie et pratique

- Le **groupe d'accompagnement à la professionnalisation** est le lieu privilégié qui permet aux apprenants de construire progressivement leur identité professionnelle.
- Il est programmé **tout au long des 3 ans de formation** et, est accompagné chaque année par un formateur différent de façon à ce que l'apprenant bénéficie d'une **pluralité de regards** sur son parcours de formation.
- Ce temps, réalisé en **petits groupes**, permet d'élaborer et de **conceptualiser la pratique professionnelle** en articulant la mobilisation de connaissances et un retour réflexif sur la pratique.

Participer à un groupe d'accompagnement à la professionnalisation permet d'apprendre à exposer ses conceptions et pratiques éducatives afin d'affirmer progressivement un positionnement professionnel argumenté.





Le référentiel de certification est composé de huit épreuves validant 4 domaines de compétences -
Modalités: Ecrits et soutenance orales

DC1: Accueil et accompagnement de la famille:

- Analyse d'une situation d'accueil et d'accompagnement individuelle et collective
- Mémoire de pratique professionnelle

DC2: Action éducative en direction du jeune enfant

- Livret de formation accompagné d'une note réflexive sur son parcours de formation
- Démarche de santé et de prévention

DC3: Travail en équipe et communication professionnelle

- Elaboration d'une communication professionnelle
- Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

DC4: Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale
- Contrôle de connaissances





Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer:

- l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier d'éducateur de jeunes enfants
- la mobilisation de compétences méthodologiques en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale.

L'épreuve est organisée en centre d'examen par la Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS)

Les autres épreuves sont organisées par l'établissement de formation

Chaque domaine de compétences doit être validé séparément sans compensation des notes. Un domaine de compétences est validé si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve de certification correspondante.





Association Lorraine de Formation
et de Recherche en Action Sociale



www.irts-lorraine.fr

Fonction / Responsabilité	Nom	Mail
Coordination du CFA	Magali Martin	magali.martin@irts-lorraine.fr
Secrétariat administratif et Service Scolarité	Aurélie Hubsch	aurelie.hubsch@irts-lorraine.fr
Responsable pédagogique Filière E.J.E.	Agnès Lepage-Champion	agnes.lepage-champion@irts-lorraine.fr

Pour toute information contactez le secrétariat

Cfa.social@irts-lorraine.fr

